

SALON DU LIVRE DE L'ESTRIE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Mardi 23 mars 2022
Séance virtuelle sur la plateforme Zoom
PROCÈS-VERBAL

Membres présents :

- Yvon Fournier
- Micheline Roy
- Hugo Fontaine
- Marie-Pascale Morin
- Sophie Vincent
- Sylvain Descours
- Isabelle Goulet
- Kiev Renaud
- Ariane Régnier
- Louise Beaulieu
- Josée Saint-Vincent
- Mélodie Turcotte
- Lyne Roy
- Mylène Fréchette
- Linda Truong
- Hélène Trudeau
- Marie-Josée Robitaille
- Marie D'Anjou
- Suzanne Ménard
- Jonathan Therrien
- Philippe Dubois

Observateurs :

- Christian Provencher
- René Cochaux

Membres de l'équipe :

- Mylène Rioux
- Marianne Roy

Accueil
1. Ouverture de l'Assemblée annuelle du 23 mars 2022
L'Assemblée ouvre à 19 h 04.
2. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée et vérification du quorum

Sur proposition d'Ariane Régnier, appuyée par Marie-Pascale Morin, il est résolu de nommer respectivement Hugo Fontaine et Micheline Roy comme président et secrétaire de l'assemblée.
Adoptée à l'unanimité.

Le président d'assemblée constate que le quorum est atteint à raison de membres présents dont quatre administrateurs du conseil d'administration.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée accorde quelques minutes aux membres pour prendre connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée du 23 mars 2022.

Sur proposition de Yvon Fournier appuyée par Marie-Josée Robitaille, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 mars 2021

Le président d'assemblée accorde quelques minutes aux membres pour prendre connaissance du procès-verbal de la rencontre du 23 mars 2021.

Sur proposition de Philippe DuBois, appuyée par Marie-Josée Robitaille, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 23 mars 2021 tel que présenté.
Adoptée à l'unanimité.

5. Rapport de la présidence

Le président du conseil d'administration du Salon du livre de l'Estrie nouvellement nommé, monsieur Hugo Fontaine, présente son rapport pour l'année 2021. Il répond aux questions des membres. Les membres reçoivent le rapport. Le président remercie l'équipe de la permanence, les membres du conseil d'administration particulièrement madame Marie-Hélène Wolfe qui a occupé la fonction de présidente au cours de l'année de même que le groupe des bénévoles.

6. Rapport d'activité 2021 de la direction générale

La directrice générale, madame Mylène Rioux, présente son rapport d'activités 2021 et répond aux questions des membres. Les membres reçoivent le rapport.

Les membres soulignent leur appréciation pour le travail accompli par l'équipe dans les circonstances difficiles liées à la COVID. Ils soulignent qu'ils ont apprécié le fait qu'une activité significative ait eu lieu dans ce contexte. Des félicitations leur sont adressées. Les membres tiennent à remercier également Émilie et Raphaëlle qui ont quitté en cours d'année pour le travail accompli.

Le président d'assemblée mentionne que le rapport complet sera envoyé aux membres et mis sur le site web du Salon du livre de l'Estrie.

7. Présentation des états financiers 2021

Les rapports financiers au 31 décembre 2021, sont affichés à l'écran pour la présentation aux membres. Le président d'assemblée précise que les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration avant leur dépôt aux membres.

Micheline Roy, trésorière, présente les états financiers 2021 vérifiés (mission d'examen), en explique le contenu et répond aux questions des membres.

8. Nomination d'un vérificateur comptable pour l'exercice 2022

Comme l'entente avec notre comptable actuel vient à échéance cette année, le conseil d'administration recommande à l'assemblée d'aller en appel d'offres auprès de différentes firmes comptables et de choisir la firme selon les critères de compétence et coût.

Sur proposition de Micheline Roy, appuyée par Yvon Fournier, il est ainsi résolu de laisser le soin au conseil d'administration de nommer le vérificateur comptable à la suite de l'appel d'offres.

9. Orientations et visions 2022

La directrice générale présente les principales orientations qui guideront les activités du Salon pour l'année 2022. Ces orientations touchent principalement le volet jeunesse, les communications et le volet artistique.

10. Nouveau membrariat

La directrice générale présente le nouveau membrariat avec les coûts et les avantages pour les membres.

11. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'élection

Monsieur Yvon Fournier propose monsieur Hugo Fontaine comme président d'élection et Micheline Roy comme secrétaire d'élection.

Proposition acceptée à l'unanimité.

12. Élection des membres du CA

Le président d'élection explique que :

- quatre administrateurs.trices demeurent en poste pour une autre année afin de compléter leur mandat de deux ans :
 - madame Marie-Hélène Wolfe;
 - madame Ariane Régnier;
 - madame Micheline Roy
 - monsieur Hugo Fontaine

- trois postes d'administrateur.trices sont à combler.

Tous les membres ont reçu le formulaire de mise en candidature. La période de mise en candidature se terminait à l'ouverture de la présente assemblée.

Selon la procédure d'élections, les candidats.es doivent se présenter brièvement aux membres.

De plus, chaque candidature doit être appuyée par 2 membres.

Il y a 3 mises en candidature éligibles :

Madame Kiev Renaud. Madame Renaud se présente aux membres.

Monsieur Sylvain Descours. Monsieur Descours se présente aux membres.

Madame Sophie Vincent. Madame Vincent se présente aux membres.

Mesdames Ariane Régnier et Marie-Josée Robitaille appuient la candidature de Madame Kiev Renaud.

Madame Marie-Pascale Morin et Monsieur Hugo Fontaine appuient la candidature de Madame Sophie Vincent.

Madame Micheline Roy et Monsieur Yvan Fournier appuient la candidature de Monsieur Sylvain Descours.

Le nombre de candidatures étant égal au nombre de postes disponibles, sont élus par acclamation :

Madame Kiev Renaud;

Madame Sophie Vincent;

Monsieur Sylvain Descours.

13. Période de questions et d'échange avec les membres

Aucune question n'est soulevée; les questions et commentaires ayant été faits au fur et à mesure du déroulement de l'assemblée.

14. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Yvon Fournier, l'Assemblée est levée à 20 h 35.